



INSTALLATEUR EN ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

BM

BREVET DE MAÎTRISE

Code certification : **RNCP37531** / Organisme certificateur : **CMA France**

Date d'enregistrement : **24.04.2023** / Date d'échéance : **24.04.2028**

CONTEXTE PROFESSIONNEL

Le **BM** est un titre de niveau 5 (Bac +2) qui s'adresse à des professionnels déjà qualifiés dans leur métier, mais souhaitant attester d'une expertise technique à haute valeur ajoutée ainsi que des compétences requises par les fonctions d'encadrement / de direction d'une entreprise artisanale. Gage d'excellence, le **BM** confère le titre de Maître Artisan dans son métier à son titulaire.

OBJECTIFS

- ✓ Acquérir des compétences opérationnelles métier à haute valeur ajoutée
- ✓ Conduire son projet entrepreneurial, promouvoir et pérenniser son activité
- ✓ Définir son offre commerciale, la politique tarifaire et la stratégie de communication associées
- ✓ Développer des outils supports à la gestion financière de son activité
- ✓ Gérer ses ressources humaines, alternants compris, en capitalisant sur ses collaborateurs et le développement de leurs compétences

DURÉE DE LA FORMATION - DÉLAI

567 heures

Un parcours de formation se déroule sur 24 mois en moyenne, avec un délai d'accès qui est fonction de la situation propre à chaque stagiaire, sachant que le découpage en blocs de compétences permet des entrées potentielles à différents moments de l'année.

TARIF

14 175 euros nets de taxes

Possibilités de prise en charge totale ou partielle en fonction de la situation propre à chacun

Formation éligible au Compte Personnel de Formation (CPF)

VOIES D ACCES A LA CERTIFICATION

Après un parcours de formation continue ou dans le cadre de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), en vue de l'obtention de la certification ou d'un ou plusieurs blocs de compétences

MODALITÉS DE VALIDATION

▪ Blocs de compétences transverses

Des contrôles continus et / ou des épreuves terminales écrites et / ou orales

Le candidat devra obtenir une moyenne égale ou supérieure à 10/20 à chacun des blocs de compétences présentés

▪ Blocs de compétences métier

Une étude de cas technique et financière, avec octroi d'une note sur le dossier écrit et d'une note sur la soutenance orale (moyenne égale ou supérieure à 12/20)

PUBLIC ET CONDITIONS D'ACCÈS

Chef d'entreprise - Créateur /repreneur - Salarié - Demandeur d'emploi

Prérequis :

- Être titulaire du Brevet Technique des Métiers Installateur en équipements électriques ou du Brevet Professionnel Installations et équipements électriques, **OU**
- Être titulaire du Bac Pro Électrotechnique Énergie Équipements Communicants, **OU**
- Être titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 3, avec 5 ans d'expérience professionnelle dans le métier (hors temps d'apprentissage) et satisfaisant à un entretien de positionnement

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

LIEUX ET DATES

- **Blocs de compétences transverses** : CMA Schiltigheim et Colmar
- **Blocs de compétences métier** : CFA Centre Alsace « Marcel Rudloff » de Colmar

Le découpage en blocs de compétences permet une intégration potentielle du parcours de formation à différents moments de l'année

CONTACTS

CONSEILLER(E)S DE FORMATION

Schiltigheim :

Isabelle CRIQUI

03 88 19 79 18

icriqui@cm-alsace.fr

Colmar :

Mattéo VERDERAME

03 89 20 84 56

mverderame@cm-alsace.fr

Mulhouse :

Agnès LUSTENBERGER

03 89 46 89 11

alustenberger@cm-alsace.fr

REFERENT(E) HANDICAP

Alsace :

Véronique LITTEL

03 88 19 79 17

vlittel@cm-alsace.fr



www.cm-alsace.fr

www.facebook.com/CMAAlsace/
www.instagram.com/cm_alsace/

FC_64_BM_IEE_V1.2_16022024_SM_AA

Taux de réussite

67%*

* Compilé à partir des cohortes 2019, 2022 et 2023

Taux d'insertion

100%*

* Compilé à partir des enquêtes de placement 2018 et 2019 (page 6 et 7)

Taux de satisfaction

89%*

* Enquête satisfaction annuelle BM 2023 - 1^{er} semestre 2023

PROGRAMME

BLOCS DE COMPETENCES METIER (238 h)

- Concevoir une prestation d'installation électrique
- Préparer un chantier d'installation électrique

BLOCS DE COMPETENCES TRANSVERSES (329 h)

- Créer et / ou développer une entreprise artisanale (49 heures)
- Commercialiser les prestations d'une entreprise artisanale (98 heures)
- Gérer l'aspect financier d'une entreprise artisanale (84 heures)
- Gérer les ressources humaines d'une entreprise artisanale (42 heures)
- Recruter et former un alternant (56 heures)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation réalisée en présentiel
- Méthodes pédagogiques actives et interactives mobilisées tout au long du parcours de formation et supports à l'acquisition de compétences opérationnelles : étude de cas, mises en situation, échanges et travaux de groupe...

MOYENS MATERIELS

Les moyens matériels mobilisés sont en adéquation avec le référentiel de formation. Dans ce cadre, les blocs de compétences transverses sont réalisés au sein d'une salle de formation comprenant entre autres équipements, un accès internet haut débit et un vidéoprojecteur, avec mise à disposition d'une salle informatique sur la volumétrie horaire qui le nécessiterait. Et parallèlement, les installations du CFA Centre Alsace « Marcel Rudloff » sont supports à la réalisation des blocs de compétences métier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation formative support au contrôle de l'acquisition progressive des compétences attendues en vue de l'obtention des blocs de compétences visés :
 - QCM, quizz...
 - Etudes de cas
 - Mises en situation
 - ...
- Évaluation sommative : cf. modalités de validation répertoriées ci-dessus

INTERVENANTS

L'équipe pédagogique est constituée de formateurs diplômés dans la discipline enseignée et de formateurs professionnels confirmés. La liste des intervenants est disponible en contactant la CMA.



Crédit photo : GettyImages-1008357810 et GettyImages-1174822883

[Conditions générales de vente](#)



cm-alsace.fr et services.cm-alsace.fr
Suivez aussi notre actu sur **instagram** et **facebook**